

Conditions générales d'affaires

Santhema AG, Zurich, à partir du 1er janvier 2020

[Supplément du 16.7.2019, point 5](#)

[Compléments du 4.12.2019, points 1 / 3](#)

Les livraisons, les services et les offres de Santhema AG sont exclusivement basés sur ces conditions générales. Elles prévalent sur toute autre condition sans exception. En commandant des produits ou des services, les présentes conditions générales sont réputées avoir été lues et acceptées. Les dérogations aux présentes conditions générales ne sont valables que si elles ont été confirmées par écrit par nos soins.

1. étendue des services

Nous garantissons aux acheteurs de nos produits de marque des services dans le domaine du conseil, de la garantie (caution), des accessoires, des pièces de rechange et des réparations pour les marchandises achetées chez nous. [Si un article ne fait plus partie de notre gamme, nous nous efforcerons néanmoins de proposer ou de faire proposer des accessoires, des pièces de rechange et des services de réparation. La garantie \(caution\) est obligatoire dans tous les cas.](#)

2. conclusion du contrat

Le contrat est conclu dès que le client passe une commande par courrier électronique ou par téléphone. La confirmation de commande générée automatiquement avec preuve de facture est envoyée à l'adresse électronique fournie. La facture originale suit avec la livraison des marchandises. Si les données d'un nouveau client ne sont pas vérifiables, nous ne livrons que contre paiement anticipé. Il en va de même en cas de solvabilité insuffisante ou de rappels répétés jusqu'à peu de temps avant le recouvrement. Les clients ayant des dettes en cours ne seront pas approvisionnés tant que la dette n'aura pas été entièrement payée.

3. les modalités de paiement

Tous les prix comprennent la taxe sur la valeur ajoutée de 7,7 %. Santhema AG (vendeur) se réserve le droit de propriété des marchandises jusqu'au paiement complet conformément au contrat d'achat. En conséquence, les produits non payés ou partiellement payés restent la propriété de Santhema AG en tant que marchandise réservée. La vente de ces biens est expressément interdite et [est punie par la loi](#). Le 2e et dernier rappel écrit entraînera des frais de rappel de 30 francs. Ces frais sont dus en tant que part des frais de rappel dans le cadre de la facture. Si un recouvrement de créances doit être entamé, notre partenaire de recouvrement prendra en charge la créance. En raison de l'obligation de fournir des preuves, le partenaire de recouvrement et le bureau de recouvrement ont connaissance du type et du montant des créances impayées. En cas de goulet d'étranglement financier, Santhema AG se montre exceptionnellement accommodante en prolongeant gratuitement les délais jusqu'à un maximum de 30 jours après consultation. Aucune revendication ne peut en être déduite. Les frais mensuels pour les biens de location doivent être payés à l'avance par les nouveaux clients privés. La location de matériel d'escalade nécessite également la présentation d'une pièce d'identité valide.

Maintien des conditions de livraison

4. conditions de livraison

Nous fournissons aux clients dont le siège social est situé en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein. Nous ne proposons pas de livraisons à l'étranger. Les articles des magasins sont livrés rapidement ou dans un délai d'une semaine, selon leur disponibilité. Les exceptions sont les week-ends et les jours fériés. En cas de livraisons partielles, les frais d'expédition ne sont encourus qu'une seule fois. Après notification d'un retard de livraison de plus de 7 jours, le client dispose d'un droit de rétractation général, qu'il peut exercer au moment de la notification. Les montants payés d'avance seront remboursés rapidement.

En cas de prépaiement, la commande ne sera traitée qu'après réception du paiement. Une commande contre paiement anticipé avec 3% de réduction est obligatoire. La facture doit être payée dans les 14 jours.

Le lieu de livraison doit être accessible via le réseau routier. En remettant les marchandises de transport au service de colis ou au transitaire, les marchandises sont considérées comme étant expédiées. Le client reconnaît les événements enregistrés par ces transporteurs comme preuve de la livraison des marchandises. Le client doit supporter les frais supplémentaires pour les marchandises refusées ou non réclamées ainsi que pour les retours non annoncés ou inadmissibles.

5. Retours et garantie

La facture est en même temps le certificat de garantie. La garantie est valable pendant 2 ans à compter de la date d'achat. Sont exclus les consommables et les pièces d'usure telles que les filtres ou les piles. Pendant la période de garantie, le client a droit à une réparation gratuite en cas de défaut du produit.

L'annulation, la réduction ou le remplacement nécessitent l'accord du vendeur et de l'acheteur. Le vendeur est autorisé à tout moment à livrer un article de remplacement neuf et identique au lieu d'une réparation.

En cas de défaut évident après une inspection appropriée, la notification du défaut doit être faite dans les 3 jours suivant la réception des marchandises, sinon les marchandises sont considérées comme approuvées. Les vices cachés doivent également être signalés immédiatement après leur découverte.

En cas d'avis de défaut, les marchandises doivent être envoyées à notre adresse après consultation avec nous, avec un bref exposé des motifs, dans un délai d'une semaine après la notification. Le numéro RMA que nous avons attribué doit être mentionné avec l'adresse, sinon la réception des marchandises sera refusée. [En cas de réclamation au titre de la garantie, nous collecterons le matériel, fournirons un appareil adéquat et prendrons en charge les frais encourus.](#)

Nous expédions des aides médicales toutes neuves ou des marchandises qui n'ont pas encore été traitées ou portées par des tiers. En l'absence de convention contraire, le seul droit de résiliation du contrat est celui mentionné au point 4. Sont exclus les articles d'hygiène et ceux qui sont portés directement sur le corps, tels que les maillots de bain ou les chaussettes, ainsi que les articles spéciaux qui sont achetés uniquement à la demande du client. Santhema AG traite les plaintes rapidement et de manière non bureaucratique. Toutefois, si la réclamation est injustifiée ou si elle est due à la faute de l'acheteur, par exemple à la suite d'une manipulation ou d'une intervention non autorisée, de l'usure, d'un cas de force majeure ou du non-respect du mode d'emploi, la garantie est nulle. Le client doit alors supporter les frais encourus. En cas de litige, le client accepte l'avis d'expert du fabricant ou de l'importateur général suisse ou d'un expert indépendant.

6. la responsabilité

Dans la mesure où il ne s'agit pas d'une action intentionnelle ou d'une négligence grave, les demandes de dommages et intérêts contre Santhema AG et ses partenaires de service sont exclues. Il en va de même pour les demandes de responsabilité pour les dommages directs, indirects et consécutifs résultant de l'utilisation, de la mauvaise exécution ou de la perte d'exécution. Santhema AG est représentée en cas de dommage par le cabinet d'avocats Probst + Partner et l'assurance Zurich.

7. le lieu de juridiction

Les présentes conditions générales sont interprétées conformément au droit suisse. Le lieu de juridiction est Zurich.